



Rhône

Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 20 avril 2026 à 20h00

*Publié le 14/04/2026
sur le site internet de la commune*

ORDRE DU JOUR

- 1) Election d'un secrétaire de séance ;
- 2) Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 20 avril 2026 ;
- 3) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 23 février 2026 ;
- 4) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du samedi 21 mars 2026 ;
- 5) FINANCES : fixation d'un seuil maximal pour l'admission des créances en non valeur ;
- 6) ADMINISTRATION GENERALE : délégations du conseil municipal au Maire ;
- 7) ADMINISTRATION GENERALE : création des commissions municipales ;
- 8) ADMINISTRATION GENERALE : composition des commissions municipales ;
- 9) ADMINISTRATION GENERALE : élaboration d'une liste de commissaires pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;
- 10) ADMINISTRATION GENERALE : désignation d'un délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;
- 11) ADMINISTRATION GENERALE : désignation d'un correspondant incendie et secours ;
- 12) FINANCES : vote des subventions aux associations pour l'année 2026 ;
- 13) URBANISME : signature d'une convention relative à une servitude de tréfonds pour l'autorisation de passage en terrain privé d'une canalisation publique des eaux pluviales ;
- 14) Décisions et informations du Maire ;
- 15) Informations relatives aux activités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et des Syndicats